

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1

Informations sur le produit

Nom du produit : Soltrol® 170 Isoparaffin

Matériel : 1130655, 1017358, 1017353, 1017352, 1017355, 1017357,

1017359, 1017354, 1017356

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
	Index No.	
C12-C14 Isoalkanes	68551-19-9 271-369-5	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119491311-45-0000
C12-C14 Isoalkanes	68551-19-9 271-369-5	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119491311-45-0001

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses

Supported

Formulation Industriel Professionnel Consommateur

Utilisations déconseillées : Ce matériau ne doit pas être utilisé sans l'avis d'un expert à

des fins autres que les utilisations identifiées dans la section 1.

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP

Specialty Chemicals 9500 Lakeside Blvd. The Woodlands, TX 77381

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.

Airport Plaza (Stockholm Building)

Leonardo Da Vincilaan 19

1831 Diegem Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530

Responsible Party: Product Safety Group

Numéro de la FDS:100000068456 1/19

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Email:sds@cpchem.com

1.4

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:

866.442.9628 (Amerique du Nord) 1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)
Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil: 0800.111.767 Hors du Brésil: +55.19.3467.1600

Argentine: +(54)-1159839431

EUROPE: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche: VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique: 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie: +359 2 9154 233

Croatie: +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre: 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande: 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France: Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Allemagne: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande: 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Italie: CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondation Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie: +370 (85) 2362052

Luxembourg: (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte: +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000 Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal: Numéro de téléphone du CIAV: +351 800 250 250

Roumanie: +40213183606 Slovaquie: +421 2 5477 4166 Slovénie: Numéro de téléphone: 112

Espagne: Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol: +34 91 562 04 20

(24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Organisation qui a préparé

la FDS

: Groupe Sécurité des produits et Toxicologie

Adresse e-mail : SDS@CPChem.com Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1

Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

Numéro de la FDS:100000068456

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Conseils de prudence : Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une

installation d'élimination des déchets

agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

68551-19-9 alcanes en C12-14, iso-

2.3

Autres dangers

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien

 La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : None established

Formule moléculaire : UVCB

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
C12-C14 Isoalkanes	68551-19-9 271-369-5	Asp. Tox. 1; H304	100	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Numéro de la FDS:100000068456

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1

Description des premiers secours

: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de Conseils généraux

> données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il

est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter

un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever

immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien

ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se

prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement

la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Avis aux médecins

Symptômes Donnée non disponible.

: Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair $> 79.4 \, ^{\circ}\text{C} (> 79.4 \, ^{\circ}\text{C})$

Méthode: Coupelle fermée, Tag

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

5.1

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

Poudre chimique sèche.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit.

5.3

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Numéro de la FDS:100000068456

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons

doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir

complètement les conteneurs fermés.

Protection contre les incendies et les explosions

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Produits de décomposition

dangereux

: Dioxyde de carbone. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux

dispositions locales.

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau

absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients

adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4

Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres

rubriques

: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et

nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Utilisations déconseillées

: Ce matériau ne doit pas être utilisé sans l'avis d'un expert à des fins autres que les utilisations identifiées dans la section 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Chevron Phillips Chemical Company LP

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note	
C12-C14 Isoalkanes	Fabricant	TWA	1.200 mg/m3	RCP,	
SI					
Soctovino	Ocnova	\/rodnoct	Parametri padzera	Drinomho	

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
C12-C14 Isoalkanes	SI OEL	MV	300 mg/m3	

8.2

Contrôles de l'exposition Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué cidessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Appareil respiratoire purificateur d'air pour les vapeurs organiques, les poussières et les brouillards. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non

Numéro de la FDS:100000068456

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

> contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne

fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière

qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre

également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de

dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes

de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du

corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:. Vêtements de protection ignifuges. Chaussure protégeant contre les produits chimiques.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas Mesures d'hygiène

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : liquide État physique : liquide

Couleur : incolore à température ambiante

Odeur : Douce, Hydrocarbure

Données de sécurité

Point d'éclair $: > 79.4 \,^{\circ}\text{C} (> 79.4 \,^{\circ}\text{C})$

Méthode: Coupelle fermée, Tag

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

: Donnée non disponible

supérieure

Propriétés comburantes : Nein

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Formule moléculaire : UVCB

Numéro de la FDS:100000068456

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Poids moléculaire : Non applicable

pH : 7

Point d'écoulement : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 217 - 246 °C (217 - 246 °C)

Pression de vapeur : 0,70 MMHG

à 37,8 °C (37,8 °C)

Densité relative : 0,78

à 15,6 °C (15,6 °C)

Hydrosolubilité : négligeable

Coefficient de partage: n-

- - t- - - 1/- - · ·

: Donnée non disponible

octanol/eau

Viscosité, cinématique : 2,6 cSt

à 38 °C (38 °C)

Densité de vapeur relative : 3

(Air = 1.0)

Taux d'évaporation : 0,01

9.2

Autres informations

Conductivité : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions

ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un

mélange explosif avec l'air.

10.4

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants

tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

9/19

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.6

Produits de décomposition

dangereux

: Dioxyde de carbone Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

C12-C14 Isoalkanes : DL50: > 5.000 mg/kg

Espèce: Rat

Sex: Mâle et femelle

Méthode: OCDE ligne directrice 401

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation

C12-C14 Isoalkanes : CL50: > 4,9 mg/l

Durée d'exposition: 4 HR

Espèce: Rat

Sex: Mâle et femelle Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mortalité chez les rats n'a été observée pour la

concentration maximum atteinte.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée

C12-C14 Isoalkanes : DL50: > 2.000 - 2.500 mg/kg

Espèce: Lapin Sex: Mâle et femelle

Méthode: OCDE ligne directrice 402

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Irritation de la peau

C12-C14 Isoalkanes : Peut irriter la peau. L'information fournie est basée sur les

données de substances similaires.

Irritation des yeux

Numéro de la FDS:100000068456 10/19

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

C12-C14 Isoalkanes : Pas d'irritation des yeux

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Sensibilisation

C12-C14 Isoalkanes : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité à dose répétée

C12-C14 Isoalkanes : Espèce: Rat, mâle et femelle

Sex: mâle et femelle

Voie d'application: gavage oral Dose: 100, 500, 1000 mg/kg/d Durée d'exposition: 13 wk Nombre d'expositions: daily NOEL: > 1000 mg/kg/d

Méthode: OCDE ligne directrice 408 Aucun effet indésirable à prévoir

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Espèce: Rat, mâle et femelle

Sex: mâle et femelle

Voie d'application: Inhalation Dose: 2600, 5200, 10400 mg/m3

Durée d'exposition: 90 d

Nombre d'expositions: 6 h/d; 5d/wk

NOEL: > 10400 mg/m3

Méthode: OCDE ligne directrice 413 Aucun effet indésirable à prévoir

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Génotoxicité in vitro

C12-C14 Isoalkanes : Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai sur le lymphome de souris Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Échange de chromatides sœurs Activation du métabolisme: avec ou sans activation

11/19

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 479

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

C12-C14 Isoalkanes : Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Rat

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Dose: 300, 900 ppm

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité pour le développement

C12-C14 Isoalkanes : Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Dose: 0, 400, 1200 ppm Durée d'exposition: 6h Période d'essai: GD 6-15 NOAEL Teratogenicity: 1200 ppm NOAEL Maternal: 1200 ppm

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation

Dose: 300, 900 ppm Durée d'exposition: 6h Période d'essai: GD 6-15

NOAEL Teratogenicity: >= 900 ppm NOAEL Maternal: >= 900 ppm

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Soltrol® 170 Isoparaffin Toxicité par aspiration

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Effets CMR

C12-C14 Isoalkanes : Cancérogénicité: Indéterminé

Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène., Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets

mutagènes

Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun

effet sur le développement du foetus.

Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont

montré aucun effet sur la fertilité.

11.2

Informations sur les autres dangers

Soltrol® 170 Isoparaffin

Information supplémentaire

: Les solvants risquent de dessécher la peau.

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Toxicité

Toxicité pour les poissons

C12-C14 Isoalkanes : LL50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

C12-C14 Isoalkanes : EC50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour les algues

C12-C14 Isoalkanes : EC50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice

201

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

C12-C14 Isoalkanes : Donnée non disponible:

12.2

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Devrait être biodégradable

12.3

Potentiel de bioaccumulation

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation

C12-C14 Isoalkanes : Le produit peut s'accumuler dans les organismes.

12.4

Mobilité dans le sol

Mobilité

Numéro de la FDS:100000068456 13/19

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

C12-C14 Isoalkanes : immobile

12.5

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le

système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7

Autres effets néfastes

Information écologique

supplémentaire

: Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes

aquatiques.

12.8

Information écologique supplémentaire

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

C12-C14 Isoalkanes : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes

aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

C12-C14 Isoalkanes : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes

aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1

Méthodes de traitement des déchets

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent gu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les

étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Numéro de la FDS:100000068456 14/19

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas

réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni

les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.7

Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissement.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TÎTRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Les tests (ASTM D4206) ont montré que le produit n'entretient pas la combustion

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Législation nationale

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination :

: WGK 1 pollue faiblement l'eau

de l'eau (Allemagne) Classification conformément à VwVwS, Annexe 3.

15.2

Évaluation de la sécurité chimique

Composants : alcanes en C12-14, Une Évaluation de la Sécurité 271-369-5

iso-

Chimique a été faite pour cette substance. Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine. Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003 La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

: ZEU_SEVES3 Mise à jour: Non applicable

État actuel de notification

Europe REACH : Ce produit est en totale conformité avec la

réglementation REACH 1907/2006/CE.

Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire

États-Unis d'Amérique (USA) : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie

TSCA afférente concernant les substances actives

Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

Australie AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Nouvelle-Zélande NZIoC : Cette substance peut être utilisée comme composant

d'un produit couvert par une norme de groupe, mais son utilisation comme produit chimique n'est pas

approuvée en tant que telle.

Japon ENCS: Listé ou en conformité avec l'inventaireJapon ISHL: Listé ou en conformité avec l'inventaireCorée KECI: N'est pas en conformité avec l'inventairePhilippines PICCS: N'est pas en conformité avec l'inventaireChine IECSC: Listé ou en conformité avec l'inventaire

Numéro de la FDS:100000068456 16/19

Soltrol® 170 Isoparaffin

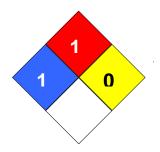
Version 1.11 Date de révision 2025-10-27

Taiwan TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire Divers TECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 1

Risque d'incendie: 1 Danger de réactivité: 0



Date de révision 2025-10-27 Date de dernière parution 2023-07-19

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 47800

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo- zélandais des substances chimiques

Numéro de la FDS:100000068456

Soltrol® 170 Isoparaffin

Version 1.11

Date de révision 2025-10-27

EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirabl observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétrolifères spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temp
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Lo sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieu de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Soltrol® 170 Isoparaffin	
Version 1.11	Date de révision 2025-10-27
Numéro de la FDS:100000068456	19/19